



L'accessibilité POUR TOUS

Allons *de l'avant!*

CONTENU

- 3 LE DOSSIER: ACCESSIBILITÉ
- 6 OUTILS PÉDAGOGIQUES
- 7 LE WEB UTILE
- 8-9 RENCONTRE DES CRH
- 10 LE QUESTIONNAIRE
- 11 DU CÔTÉ PARLEMENTAIRE
- 12-13 L'ÉCHO DES RÉUNIONS
- 14-15 AGENDA

CRH&co est édité par la
Coordination-CRH ASBL
Avenue Gevaert, 22 - 2,
1332 Genval.
Tél.: 02/354.26.24
coordination@coordination-crh.be
www.coordination-crh.be

Editeur responsable:

Christian Boils
Avenue Gevaert, 22 - 2,
1332 Genval.

Comité de rédaction:

Mathias Pollet
Émeline Cornet
Ana Etxaburu
Yves Reinkin

Mise en page et graphisme:

Alain Muyschondt

Crédits photos:

Pixabay.com/Creative Commons CC0

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la Coordination-CRH gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du magazine. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la Coordination-CRH et de les en avvertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Coordination-CRH. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Coordination-CRH.

L'ÉDITO



“L'inclusion” : *bien plus* qu'une vision

Le handicap n'est pas contagieux, l'ignorance oui ! Continuerons-nous à vivre avec des œillères dans une société où l'inclusion des personnes à mobilité réduite ne fait pas partie des priorités ?

Suite à la journée de réflexion sur « l'accessibilité pour tous » que nous avons organisée en partenariat avec les Gîtes d'Etape du CBTJ, notre vision sur cette thématique a bien évolué et nous avons décidé d'ouvrir les yeux.

Philippe Harmegnies, président de l'asbl “Passe-Muraille” était invité ce jour-là afin de nous éclairer sur la problématique de l'accessibilité, mais aussi de nous sensibiliser à la question du handicap. Ce fut le déclic. La Coordination-CRH y consacrerait sa prochaine revue : des CRH accessibles pour tous !

Et quoi de plus normal après tout ? Nous avons pour mission d'éveiller les jeunes et d'en faire des CRACS, des Citoyens Responsables Actifs Critiques et SOLIDAIRES. La solidarité, c'est le sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle.

« Chacun est seul responsable de tous » nous confiait Antoine de Saint-Exupéry. Alors, une bonne fois pour toutes, arrêtons de patauger dans l'intégration et choisissons de plonger dans l'inclusion car c'est là que se trouve la vraie solidarité humaine.

Mathias Pollet

Assistant de communication

LE DOSSIER

“ACCESSIBLE” rime avec “POSSIBLE”

Nous sommes tous confrontés, un jour ou l'autre, à une situation de handicap qui nous empêche de réaliser une tâche, d'accéder à un événement, de participer à un projet... Les centres de rencontre et d'hébergement ont eux aussi leur handicap: ils ne sont pas (encore) accessibles à tous. Ce numéro souhaite donner des clés et des pistes de réflexion dans le but de repenser les infrastructures, la communication et les comportements afin d'optimiser une ouverture pour tous.

Aborder la thématique de l'accessibilité pour tous nous oblige à nous renseigner en préalable sur la notion de handicap. Bien souvent, les représentations que l'on en a se limitent au fauteuil roulant, à la canne blanche, à la trisomie 21, etc. Or, la plupart du temps,

nous ne voyons pas le handicap car il n'est pas détectable ou alors n'est pas considéré comme tel. Porter des lunettes ou un appareil auditif, être en chaise roulante, avoir la jambe dans le plâtre, être de petite ou grande taille, porter un enfant dans son ventre, avoir peur de



handicap sensoriel auditif



handicap mental



handicap physique



handicap sensoriel visuel



personnes à motricité réduite temporaire



liée par l'encombrement



accompagnée d'enfants

s'exprimer devant autrui, ne pas détenir de diplôme, etc. La liste de ces situations handicapantes est longue, voire interminable. Et pour couronner le tout, Tahar Ben Jelloun nous rappelle que « *la nature crée des différences, la société en fait des inégalités*¹ ».

Par définition, le handicap survient après une maladie ou un traumatisme (physique, psychique) dont il est la conséquence. Les différents handicaps se distinguent les uns des autres selon leur date d'apparition (handicap congénital ou acquis), leurs causes ou leurs conséquences. Il y en a 4 types: moteur, mental, sensoriel et psychique². Enfin, il ne faut pas confondre « handicapé » et « personne à mobilité réduite (PMR) ». Cette dernière est une personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire, ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels

elle doit recourir pour se déplacer³. Par exemple, un homme âgé de 85 ans peut être une personne à mobilité réduite, mais n'est pas forcément handicapé. Pour aller plus loin dans le raisonnement, un analphabète est une PMR puisqu'il ne sait pas lire les panneaux d'informations ou de direction.

POUR INFORMATION :

Tout d'abord, il n'existe pas de base de données officielle sur les personnes handicapées en Belgique. Nous avons donc recueilli ces chiffres grâce au travail de l'asbl Passe-Muraille, mais ils sont à prendre avec des pincettes. L'objectif est de donner une idée approximative pour se rendre compte de la proportion.

En Belgique :

- En 2013, 5,27 % de la population belge sont reconnus comme personnes handicapées par la Direction Générale Personnes Handicapées.



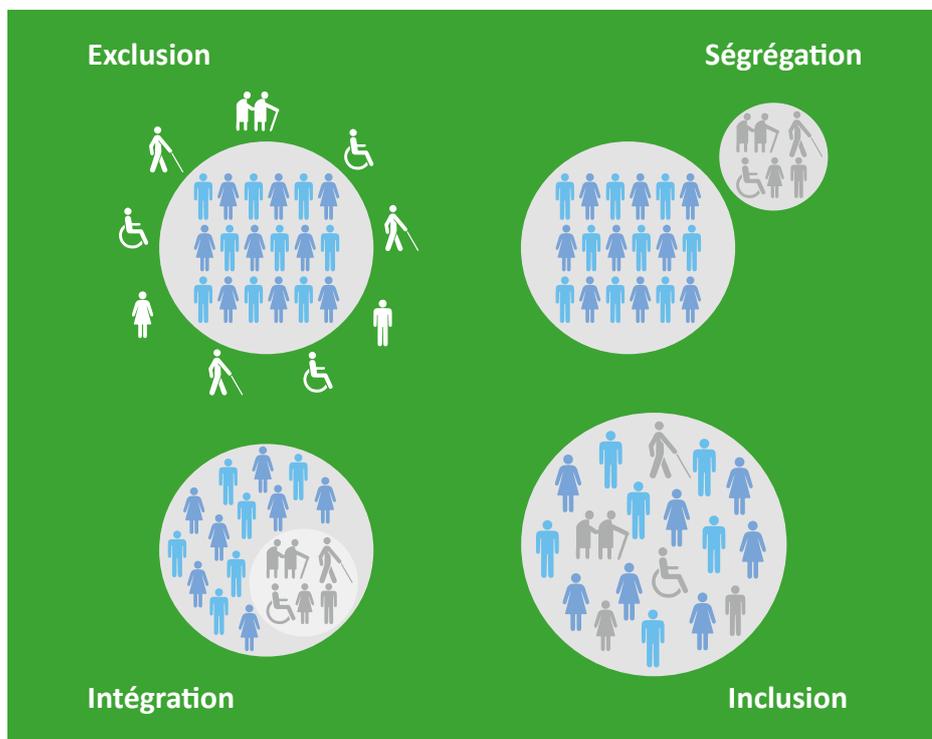
→ LE DOSSIER (SUITE)

- En 2014, en Wallonie: 234 040 personnes handicapées, soit 6,56 % de la population wallonne.
- En 2014, en Belgique 992 396 personnes, soit 8,9% de la population

vous améliorez votre "visibilité"⁴⁵. Les accompagnateurs et la famille profitent aussi de l'accessibilité. Qui peut le plus peut le moins. Tous les aménagements effectués pour les

sion efficace, il faut prendre en compte quelques principes de base et acquérir des réflexes utiles.

Pour une accessibilité optimale, Passe-Muraille propose de travailler sur 3 axes: l'accessibilité technique, l'accessibilité comportementale et l'accessibilité communicationnelle.



L'accessibilité technique

concerne les bâtiments, voiries, transports, postes de travail, mobiliers, etc. Évidemment, il y a des réglementations. En Région wallonne, il faut se référer au Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUPE), en particulier l'article 415 qui précise les caractéristiques techniques et architecturales auxquelles doivent répondre les catégories de bâtiments et d'espaces désignés. Afin de vous éviter la lourdeur des articles de lois, nous vous invitons à consulter le document Construire-adaptable qui se trouve dans notre rubrique Web utile.

L'accessibilité comportementale,

quant à elle vise plus particulièrement le savoir-être: l'accueil, l'accompagnement, les services... Le comportement est essentiel pour le bien-être d'autrui. Voici déjà certains exemples de bonne conduite:

- sont sourdes ou malentendantes
- Il est estimé que 3 % de la population, soit 330 000 personnes, sont victimes d'une déficience mentale.

En Europe⁴:

- Les personnes à mobilité réduite représentent plus de 40% de la population.
- Une personne handicapée sur deux n'a jamais participé à une activité de loisirs ou à une activité sportive.
- Un tiers de l'ensemble des personnes handicapées n'ont jamais fait de voyage à l'étranger ni même participé à des excursions d'une journée, en raison de l'inaccessibilité des locaux et des services.

Étant donné que 46% de la population sont directement ou indirectement intéressés par l'accessibilité, en améliorant

handicapés ou PMR profitent également aux personnes valides. Preuve en est, tout le monde utilise la télécommande, privilégie parfois l'ascenseur à l'escalier ou préfère marcher sur un trottoir large et confortable plutôt qu'étroit. L'accessibilité pour tous est donc une plus-value pour chaque infrastructure.

Passe-Muraille (voir dans «web utile»), une association ayant pour vocation de favoriser une citoyenneté participative et inclusive de tout citoyen en situation de handicap, nous parle de «*global access*». Il va de soi qu'entamer une démarche favorisant l'inclusion des personnes porteuses de handicap ne s'improvise pas du jour au lendemain. La bonne volonté, pourtant essentielle, ne suffit pas pour rendre les bâtiments accessibles à toute personne, quel que soit le degré de son invalidité. Afin de privilégier une inclu-

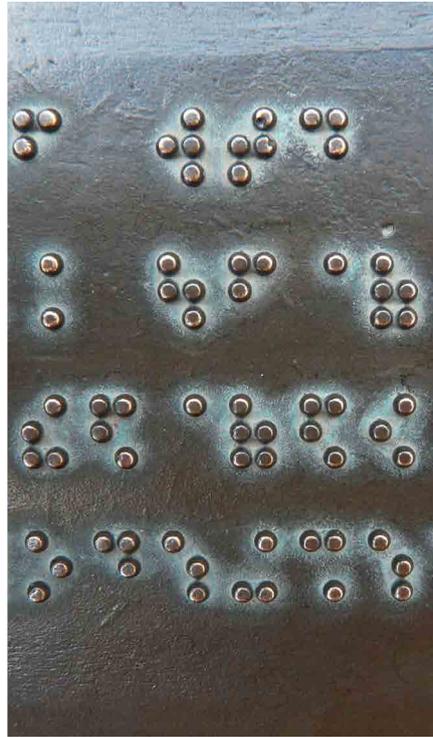
- Avec une personne qui s'exprime difficilement, laissons-lui le temps de parler et de reformuler pour être certain d'avoir bien compris.
- Bien souvent, les personnes avec un handicap moteur n'ont pas de déficiences intellectuelles. Il est donc crucial d'éviter les enfantillages et adressons-nous à eux normalement.
- Lors d'une longue conversation, il n'est pas impoli de se mettre au même niveau que son interlocuteur (en fauteuil, de petite taille...).
- Permettre aux personnes de prendre leurs repères (visite des lieux, installation dans les chambres, etc.) avant d'entamer les démarches requérant

toute leur attention (R.O.I, fonctionnement...)

• Etc.

Le savoir-être n'est pas acquis et ne coule pas toujours de source. Les bons compor-

ayant des difficultés à écrire, proposer d'envoyer par écrit les renseignements donnés par téléphones fera très plaisir. Bref, les initiatives sont très nombreuses. À nous d'y réfléchir et de les proposer.



tements peuvent s'apprendre et il n'est jamais trop tard pour commencer.

L'accessibilité communicationnelle,

c'est le savoir-faire: respect de ce qui est annoncé, le site internet, les folders, la publicité, la signalétique... À l'ère d'aujourd'hui, nous ne pouvons plus communiquer sans passer par Internet. En Europe l'accessibilité des sites Internet est une obligation légale. Il est donc important de respecter les normes W3C. *En les respectant, les internautes handicapés quel que soit leur handicap (visuel, auditif, neurologique, moteur...) peuvent utiliser le web. Ils sont en mesure de comprendre, percevoir, créer du contenu, naviguer en interagissant de manière efficace face à une page HTML⁶. Évidemment, la communication ne se limite pas à cela. Former la personne chargée de l'accueil aux rudiments de la langue des signes serait également bénéfique. Pour les personnes*

Enfin, gardons bien à l'esprit que l'accessibilité est l'affaire de tous et qu'il faut absolument privilégier l'inclusion à l'intégration. Dans l'inclusion il n'existe pas de groupes de personnes avec ou sans handicap. Toutes les personnes présentent des besoins communs et individuels. L'égalité et la différence trouvent leur place, la diversité est la norme. Cette norme peut être atteinte en changeant les structures et les opinions existantes, notamment en se basant sur les trois axes d'accessibilité (technique, comportementale et communicationnelle). Sur toutes ces belles paroles, nous vous invitons à méditer sur la citation de Robert Silverberg: «L'accessibilité totale de tous à tous est la règle essentielle grâce à laquelle une civilisation comme celle-ci peut survivre⁷». La balle est dans notre camp!

NOTES:

1 - <http://dicocitations.lemonde.fr/citations/citation-34940.php>



2 - <http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/handicap/13451>



3 - Définition de l'Asbl « Plain-Pied ».

4 - https://www.aviq.be/handicap/questions/infos_conseils/statistiques.html



5 - <http://www.plain-pied.com/index.php?ordreID=2>



6 - <http://www.pycolors.com/norme-w3c-accessibilite-handicap-standard-web-acceder-facilement-contenus-site-internet-navigateurs/633>



7 - <https://qqcitations.com/citation/167071>



LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

→ « Handicap toi-même! »

Cette boîte à outils, centrée sur le thème du handicap, est construite autour des thèmes évoqués dans le documentaire. Elle se compose de plusieurs films éducatifs, de ressources documentaires et d'animations accompagnées de jeux de sensibilisation. Elle permet de comprendre et de rencontrer ces personnes extra-ordinaires qui se cachent derrière le terme « handicapés ». Vivre leur réalité, reconnaître leurs sentiments, accepter leurs différences, apprécier leurs compétences, ... tel est le défi que cette valise vous propose de relever! .

<http://www.handicaptويمeme.be/>



→ Animons des enfants Extra-Ordinaires

Cet ouvrage reprend des trucs et astuces pour l'organisation d'un camp: cela va de la vaisselle adaptée au volet médical, en passant par le moment de toilette intime, etc. Ce guide présente aussi les handicaps de manière plus précise et recense les coordonnées des services spécialisés qui peuvent vous renseigner davantage sur les déficiences. Un autre atout: le volet "activités" propose une série de jeux et d'animations adaptés et adaptables en fonction de la situation.

http://www.reseau-idee.be/outils-pedagogiques/fiche.php?&media_id=3221&index=2&no_reload=c95e37ab_5



→ " RéCréation Ouverte "

C'est un guide pratique pour l'intégration des enfants en situation de handicap dans les activités de loisirs. L'outil apporte des éléments théoriques, des repères pratiques et permet de prévenir les freins et les peurs. On y retrouve également les questions essentielles à poser à l'équipe d'animation lorsqu'on mène un travail de réflexion sur l'intégration. Un CD-ROM complémentaire à la brochure est fourni et donne des informations pratiques sur la préparation à l'accueil, les jeux adaptés, l'accessibilité des lieux, etc.

http://www.badje.be/pages/projets_bxl_publication.html#sport (le lien vous envoie vers d'autres outils pédagogiques très intéressants)



→ Manuel de sensibilisation handicap et solidarité internationale

Si l'inclusion des personnes handicapées n'est pas encore effective en Belgique, elle pose davantage question dans les pays du Sud où leurs droits sont particulièrement bafoués. Pour améliorer leurs conditions de vie, des solutions existent et se développent: éducation pour tous, accès facilité aux soins de santé, campagnes de sensibilisation pour combattre les stéréotypes, accessibilité... Si vous souhaitez aborder le thème 'handicap et solidarité internationale', rendez-vous sur.

<http://www.handicapinternational.be/fr/materiel-pedagogique>



LE WEB UTILE

“Passe Muraille”



“Passe Muraille” est un acteur associatif engagé dans la mise en application des droits fondamentaux des personnes handicapées. Elle a pour vocation de favoriser une citoyenneté participative et inclusive de tout citoyen en situation de handicap. Son action s’inscrit dans le respect des règles édictées par la Convention de l’ONU relative aux droits des personnes handicapées.

<http://www.passe-muraille.be>

“Plain-Pied”



“Plain-Pied” est un bureau d’études qui a pour but d’optimiser l’autonomie des personnes à mobilité réduite. Cette asbl est spécialisée en accessibilité et en mobilité piétonne. Elle apporte ses conseils pour tous types de handicap, afin de développer des espaces, des produits, des événements et des services répondant aux normes et aux demandes des PMR.

<http://www.plain-pied.com>

“Access-i”



“Access-i” a pour mission de promouvoir l’information sur l’accessibilité des biens et services aux personnes à besoins spécifiques. Sur ce site, vous trouverez des informations fiables et objectives concernant le niveau d’accessibilité des bâtiments, sites et événements. Un Access-i contient 7 cases représentant chacune une catégorie de personnes à besoins spécifiques.

<http://www.access-i.be>

“Construire-adaptable”



“Construire-adaptable” vous aidera à développer un logement accessible pour tous. En effet, de nombreuses personnes rencontrent des difficultés de mobilité de manière ponctuelle, périodique, ou parfois définitive. La solution ? Le logement adaptable. Vous y trouverez notamment la publication du très utile et reconnu “Guide d’aide à la conception d’un logement adaptable”.

<http://www.potentiel-infini.be/>

RENCONTRE DES CRH

CRH La Prairie à Mouscron

Entretien avec Gwenaëlle Dupont,
responsable de l'accueil des groupes.



1. Depuis quand accueillez-vous des personnes handicapées? Comment est née votre volonté de devenir accessible à tous ?

L'accueil du public extraordinaire existe depuis toujours à La Prairie. La ferme est un lieu de création, de détente et de formation où se rencontrent enfants, jeunes et adultes, valides et moins valides, autour d'un intérêt commun: l'apprentissage de la vie à la ferme au contact de la nature. L'objectif fondamental est l'intégration de chacun à son environnement tant naturel que social et culturel.

Depuis presque 35 ans, les demandes ne cessent d'évoluer. Un secteur spécifique à l'accueil des personnes handicapées s'est donc rapidement mis en place et représente aujourd'hui une des activités principales de la ferme d'animation.

2. Quelles sont les infrastructures architecturales développées par La Prairie dans l'accueil de personnes handicapées ?

L'association est sise dans un corps de ferme. L'accessibilité des lieux n'a donc pas toujours été évidente. Il a fallu repenser les accès à la ferme. L'installation d'un chemin en dolomie facilite l'accès depuis la rue. La mise en place de grilles de renforcement de pelouse a également été nécessaire pour rendre carrossable le chemin de promenade qui entoure la ferme.

Dans la ferme, il a également fallu opérer à quelques aménagements (deux toilettes PMR, un monte-escalier qui permet l'accès à l'hébergement, une salle de bain adaptée, un montoir pour cheval...)

3. Avez-vous des projets d'aménagements pour les années à venir ?

L'accessibilité des lieux d'animation demeure l'enjeu principal en matière d'aménagements à venir. Si la plupart des locaux sont aujourd'hui adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite,



il reste un effort à consentir pour rendre plus accessible « l'Espace tour », terrain d'un hectare situé les hauteurs du site de la Vellerie. Beaucoup d'activités créatives se développent sur cet espace propice au rêve. Pour en faire profiter pleinement chaque usager de la ferme, il faudra certainement réaménager son accès.

4. Avez-vous un personnel formé pour l'accueil de personnes handicapées ?

Oui. L'équipe d'animation est pluridisciplinaire. Elle se compose notamment d'éducateurs spécialisés, d'un psychologue, d'un pédopsychologue, d'animateurs socioculturels et d'une institutrice maternelle.

Notons aussi que la formation continue permet de répondre au mieux aux besoins de ce public spécifique.

5. Quelles animations sont proposées pour les personnes handicapées? Abordez-vous des thématiques spécifiques ?

Le programme est négocié avec les équipes éducatives qui encadrent les groupes qui viennent à la ferme. La volonté est souvent de créer du lien entre travail à la ferme et vie en institution. Le rythme des saisons est également très important pour les groupes qui viennent régulièrement à La Prairie.

Les animations proposées s'articulent principalement autour d'une approche sensorielle de la ferme et sont adaptables en fonction du handicap: soins des animaux, travail au jardin, travail de la laine, cuisine, découverte douce du cheval...

L'équipe reste évidemment attentive aux demandes et souhaits spécifiques des usagers.

6. Avez-vous des projets futurs spécifiques (animations, communication, formations, etc) pour l'accueil de personnes handicapées ?



En matière de communication, nous travaillons sur un projet de création de pictogrammes pour faciliter les échanges avec les usagers qui ont le plus de mal à s'exprimer. Ces pictogrammes devraient permettre de faciliter l'expression du ressenti, des demandes...

L'approche sensorielle a toujours été de mise mais fait actuellement l'objet de nouvelles réflexions. De nouvelles activités pourraient ainsi voir le jour.

La formation continue reste essentielle pour répondre au mieux aux besoins des usagers. Prochainement, une formation axée sur la connaissance de certains handicaps spécifiques (korsakoff, schizophrénie, autisme) sera proposée aux travailleurs.

7. Avez-vous des retours (positifs ou négatifs) des groupes que vous accueillez ?

Des évaluations sont régulièrement proposées avec les différentes équipes éducatives pour veiller à ce que les objectifs annoncés soient atteints.

L'équipe est également attentive aux demandes qui émanent directement des usagers.

L'augmentation exponentielle des groupes réguliers qui viennent profiter du cadre de La Prairie laisse à penser que l'accueil proposé est satisfaisant.

8. Êtes-vous ouverts à la création de nouvelles animations? Avez-vous des demandes particulières venant de l'extérieur ?

L'adaptabilité fait partie de la manière de travailler à La Prairie. L'équipe accueille de plus en plus de groupes composés de personnes aux capacités physiques très limitées. Depuis septembre 2016, nous proposons à ce public une activité «zen'imaux» qui associe contact des animaux, approche sensorielle et ambiance zen.

9. Bénéficiez-vous d'aides financières de la part de la Commune, Province, Région, etc ?

Notre travail développé avec le public extraordinaire n'est actuellement pas reconnu comme tel. Il est un secteur d'activités connexe à la Maison de jeunes La Prairie. Les travailleurs dépendent donc de la MJ. Concernant le personnel, des aides financières émanent donc de la FWB et de la RW. La commune soutient également le projet en lui mettant à disposition le site de la Vellerie et en lui détachant du personnel.

10. Quels sont les problèmes les plus fréquemment rencontrés ?

Les principales difficultés sont liées à l'organisation des différentes activités proposées simultanément dans la ferme d'animation: accueil du public handicapé, accueil scolaire, activités extrascolaires, hébergements, stages de vacances...

Si notre volonté est de faire cohabiter les publics, force est de constater qu'il est nécessaire de prêter attention à tous les usagers y compris le public le plus jeune. Celui-ci pourrait par exemple rester coi en croisant un public adulte au handicap physique lourd... La gestion du planning (grandissant) est donc importante.

11. Avez-vous des activités qui mêlent des personnes handicapées et personnes « normales » ?

Oui. C'est d'ailleurs une volonté pointée dans le plan d'action de la MJ La Prairie. Cette dernière développe une politique d'égalité des chances. Pour la mener à bien, la MJ met en place un dispositif particulier qui fait notamment la part belle aux échanges entre les différents publics.

A titre d'exemples, les collaborations avec l'association voisine «L'Envol» (centre de jour et de nuit pour adultes handicapés) sont nombreuses: intégration de résidents dans l'animation le mercredi après-midi, mise à disposition d'un jardin potager, participation de résidents pour la préparation des repas dans le cadre de la «table d'hôtes» de La Prairie...

CONTACT

“La Prairie” ASBL

056 342 044

contact@prairie.be

<http://www.prairie.be>

Rue de la Vellerie, 121 – 7700 Mouscron



LE QUESTIONNAIRE

1. Ton principal trait de caractère ?

Je suis hyper sensible.

2. Ton rêve de bonheur pour une personne handicapée ?

Les progrès de la science afin d'améliorer le quotidien difficile de ces personnes et rendre leur vie meilleure.

3. Quel serait ton plus grand malheur pour une personne handicapée ?

Le regard de l'autre. On ressent tellement de chose à travers le regard des gens : la peur, la pitié, la moquerie... Mais surtout la différence.

4. A part toi-même qui voudrais-tu être ?

Ma grand-mère ! C'est mon idole ! J'espère avoir sa force, son courage et autant d'amour à donner !

5. Une réforme, ici à Mozet, pour les personnes handicapées ?

Malheureusement la structure du bâtiment ne nous permet pas de faire beaucoup plus pour l'accueil des PMR. En revanche, notre personnel pourrait, je pense, être formé pour accueillir et encadrer d'avantage les personnes atteintes d'autre

forme de handicap (surdit , c cit , autisme, etc.).

6. Le don de la nature que tu voudrais donner   une personne handicap e ?

C'est un don merveilleux que nous devrions tous avoir, mais dont beaucoup d'entre-deux sont malheureusement priv s ou choisissent de se priver : pouvoir donner la vie.

7. La faute qui t'inspire le plus d'indulgence ?

Celle pour laquelle on aura quand m me essay .

8. Ta devise ?

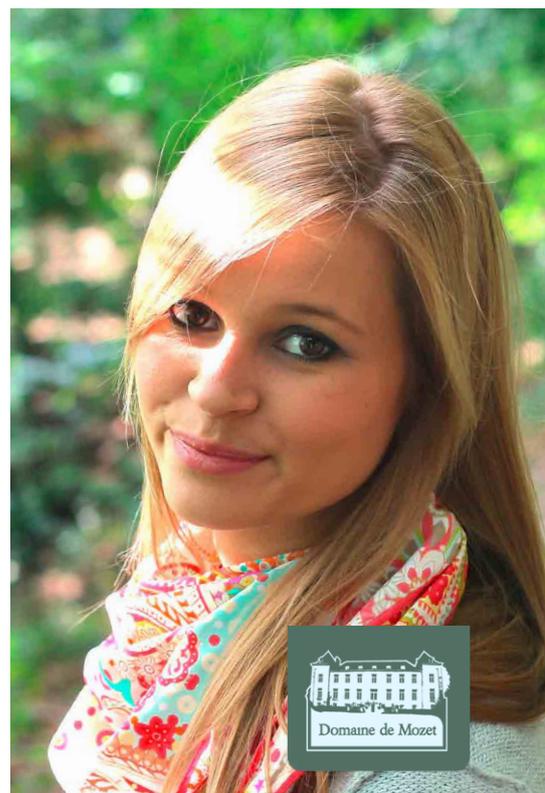
Au-dessus des nuages, le ciel est toujours bleu. Leslie Walton

9. L'arbre dans lequel tu aimerais  tre r incarn  ?

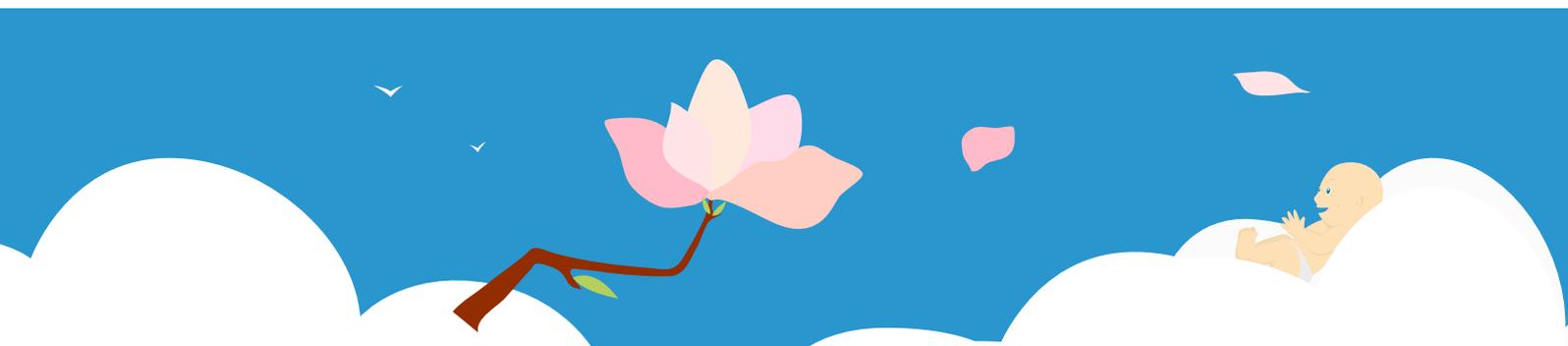
Le magnolia. Il est toujours l'un des premiers   fleurir et   nous annoncer le retour des beaux jours.

10. Si tu  tais un vaccin ?

Par principe, je suis un peu anti-vaccin. J'esp re plut t trouver des rem des pour toutes les personnes d j  atteintes, notamment du sida ou du cancer.



Odile Mohymont,
responsable r servation
et communication au
Domaine de Mozet



DU CÔTÉ PARLEMENTAIRE

“État des lieux” & appels à projets

Actuellement en Belgique, les législations sur l’accessibilité ne portent que sur les bâtiments, à construire ou à rénover, ouverts au public. Rien n’est imposé pour l’instant. En outre, la Convention des droits des personnes handicapées des Nations Unies¹ enjoint les états qui l’ont ratifiée à respecter «LE DROIT» des personnes en situation de handicap. La Belgique a d’ailleurs été interpellée par le Comité des droits des personnes handicapées pour divers manquements à la Convention dont le peu d’efforts fournis en matière d’accessibilité. La Fédération Wallonie Bruxelles montrera donc l’exemple en 2017 avec le lancement d’un appel à projet...

Isabelle SIMONIS, Ministre de l’Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l’Égalité des chances, voyant les succès précédents, relancera en 2017 l’appel à projets² pour l’octroi d’une subvention de sécurisation ou de mise en conformité des locaux occupés par les opérateurs du secteur de la Jeunesse. Cet appel à projets vise à permettre au secteur de la Jeunesse de sécuriser ses infrastructures, afin de préserver des vies humaines.

La subvention devra porter sur une ou plusieurs priorité(s) dont la troisième qui concerne plus précisément l’accessibilité des infrastructures en permettant d’améliorer leur accessibilité à tous les publics, entre autres aux personnes à mobilité réduite (PMR) :

- Aménagement des portes, clenches.
- Aménagement de rampes d’accès.
- Aménagement d’un sanitaire...
- ...en lien avec les recommandations figurant dans la brochure du Centre pour l’Égalité des Chances, dédiée aux lieux de loisirs.

Pour les centres de rencontre et d’hébergement, les centres d’informations des jeunes et les maisons de jeunes, l’enveloppe globale s’élève à 271.000 €. À bon entendeur, salut !



QUESTION PARLEMENTAIRE À LA RÉGION WALLONNE³ (22/09/2016)

Marie-Françoise Nicaise interrogeait le Ministre Maxime Prévot en mai dernier sur les suites données à sa rencontre avec le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB). Celle-ci concernait la possibilité de parvenir à construire à terme une société ouverte et accessible à tous, en agissant sur les bâtiments existants et en prévoyant les mesures adéquates pour les nouveaux bâtiments à construire, sans oublier les espaces publics. Il l’a informé que le travail entrepris avec le CAWaB avait permis à son Cabinet de préparer un projet d’arrêté visant à reconnaître et agréer les services-conseils en accessibilité. Qu’en est-il de l’état d’avancement de son projet d’arrêté ? Une affaire à suivre...

POUR PLUS D’INFORMATIONS

et si vous aussi vous voulez impliquer vos jeunes, nous vous invitons à consulter les sites web :

1 - <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>

2 - http://www.diversite.be/diversiteit/files/File//brochures/handicap/ModRais_Loisirs.pdf

3 - https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=interquestions-voir&type=all&id_doc=72934



L'ÉCHO DES RÉUNIONS



Comptes-rendus de la réunion de la Coordination-CRH, de la réunion CCOJ et des réunions d'équipe.

Dans le cadre de notre mission de coordination et de mise en réseau, nous organisons régulièrement des réunions avec les membres.

1. RÉUNION DE LA COORDINATION DE SEPTEMBRE

Le 15 septembre dernier, les membres de la Coordination-CRH se sont retrouvés à la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural (MMER). Le principal point à l'ordre du jour concernait la stratégie de travail dans les CRH membres via la présentation du PowerPoint de notre détaché pédagogique au sujet de l'éducation au *Développement Durable: une question de Citoyenneté Mondiale*. Plusieurs questions se sont posées. Quel projet commun pour les CRH? Quelle vision en avons-nous dans la durée? Comment

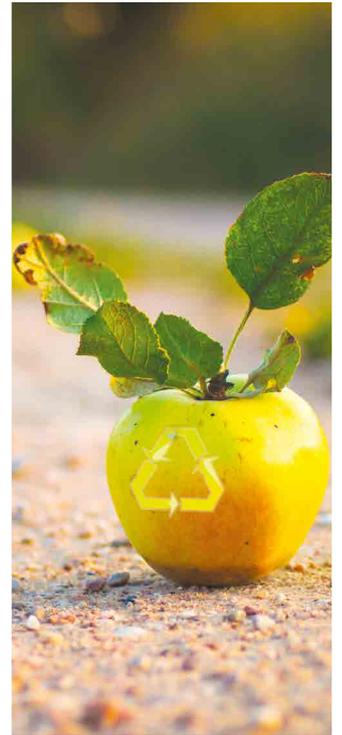
unifier nos pratiques tant dans la gestion même de nos centres que dans nos animations, tout en gardant notre autonomie d'action? Dans quelle caisse de résonance faire vibrer nos pratiques pour amplifier leurs portées? Comment y associer les enfants et les jeunes pour les rendre partenaires, acteurs dans nos Centres? Comment n'oublier aucun élément de l'éducation des CRACS? Des classes vertes ou multicolores...?

En deuxième partie du programme: la préparation du Salon Éduc à Charleroi du 12 au 16 octobre. Qui participe? Quand et comment? etc. En somme, de l'organisation interne pour un Salon de l'Éduc plus que réussi.

Le soleil étant de la partie, le tout s'est terminé avec un petit verre de convivialité.

2. RÉUNION CCOJ

Le 26 septembre, le rapport définitif sur l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle)



a été présenté par la sous-commission Citoyenneté qui réunit les différentes OJ à thématique politique agréées par la FWB. Cette sous-commission a également présenté la nouvelle charte pour la gestion des débats dans le cadre du projet Apprentis-Citoyens.

Le président de la CCOJ, Benjamin Concriamont et la vice-présidente, Ana Etxaburu, ont invité les mandataires à participer à une réflexion sur la communication externe de la commission. Après six mois dans la fonction, ils ont ressenti le besoin de clarifier la ligne de conduite de la COOJ dans ce contexte pour effectuer un travail de veille efficace sur les matières qui touchent au secteur.

3. LES RÉUNIONS D'ÉQUIPE DE LA COORDO

Depuis le 1^{er} septembre, l'équipe de la Coordonation-CRH a le plaisir de travailler avec son nouveau détaché pédagogique, Yves Reinkin. Comme le dit l'adage : « il y a plus dans deux têtes que dans une ». L'année scolaire a donc commencé en force. Grâce

à ses compétences, l'équipe a retravaillé son plan quadriennal à court, moyen et long terme sous un fil rouge bien précis : l'éducation au Développement Durable, une question de Citoyenneté Mondiale. Cette ligne de conduite a d'ailleurs été présentée, comme expliqué ci-dessus, aux membres de la Coordo lors de la réunion du 15 septembre.

La nouvelle équipe s'est également penchée sur sa participation au Salon de l'Éducation : préparation du stand, organisation de la conférence « Éduquer à la citoyenneté planétaire : un enjeu majeur aujourd'hui pour demain », réalisation d'un micro-trottoir, jeu-concours, etc.

Enfin, la Coordonation-CRH est en train d'organiser une formation de deux jours sur l'alimentation durable en collectivité. Elles auront lieu le 14 novembre 2016 au Domaine de Mozet et le 16 janvier à la Ferme des Castors. Les inscriptions sont ouvertes .

L'AGENDA



Agenda de la Coordination-CRH :

Conseil d'administration de Relie-F	6 octobre
Salon de l'Éducation	12 au 16 octobre
Conférence au Salon de l'Éduc: « Éduquer à la citoyenneté planétaire: un enjeu majeur aujourd'hui pour demain »	16 octobre
Réunion CCOJ	27 octobre
Forum EDD au Sénat	28 octobre
Réunion CCOJ	9 novembre
Focus groupe sur le décret CJ	10 novembre
Formation sur l'alimentation durable dans les cuisines de collectivité au Domaine de Mozet	14 novembre
Conseil d'administration de la Coordination-CRH	18 novembre
Conseil d'administration de Relie-F	1^{er} décembre
Conseil d'administration de la Coordination-CRH	9 décembre
Drink de fin d'année	9 décembre
Réunion de la Coordination-CRH avec ses membres	9 décembre
Réunion CCOJ	13 décembre

Agenda des Centres :

Ferme des Castors : "Petit déjeuner Oxfam" www.castor.be	11 septembre
La Prairie : Activités sur le thème d'Halloween à Castorland www.prairie.be	28, 29 et 30 octobre
Coala : Formation: Animateur en Centre de vacances A1 et A2. Session B « Animer un centre de vacances » www.loryhan.be	Du 29 octobre au 5 novembre



<p>La Prairie : Stages d'Automne www.prairie.be</p>	2 au 4 novembre
<p>La Villa St Servais : Fête au Collège St Benoît St Servais à Liège. La Villa St Servais tient ses origines de l'école et chaque année elle organise un stand à destination des parents pour se présenter leurs activité.</p>	11 et 12 novembre
<p>CRH Don Bosco : "Farnipommes" crh.donboscofarnieres.be</p>	13 novembre
<p>MMER : Chantier participatif: renouvellement et embellissement de la sortie du Ravel à Hosdent www.mmer.be</p>	18 novembre
<p>Coala : Week-end d'évaluation collective www.loryhan.be</p>	19 et 20 novembre
<p>MMER : Chantier participatif: renouvellement des structures devant la Maison communale www.mmer.be</p>	16 décembre
<p>La Prairie : Noël à la ferme www.prairie.be</p>	18 décembre
<p>MMER : Formation: apprendre à tresser une haie à croisillons (saule vivant) www.mmer.be</p>	23 décembre
<p>La Prairie : Stages d'Hiver www.prairie.be</p>	Du 26 au 30 décembre 2016 et du 3 au 6 janvier 2017

Quelques événements accessibles (www.access-i.be) :

<p>Le Jyva'Zik festival à Court-Saint-Etienne</p>	4 et 5 novembre
<p>Séances d'hippothérapie au Manège de la Ferme à Courcelles</p>	1^{er} octobre 2016 au 30 juin 2017
<p>Les draisines de la Molignée à Falaën</p>	Toute l'année
<p>Le Voyage de Monsieur Perrichon Théâtre en audiodescription à Louvain-la-Neuve</p>	14 décembre
<p>Tour en bateau avec L'Ancre bleue à Liège</p>	Toute l'année

La Coordination-CRH est une organisation de jeunesse pluraliste reconnue comme Fédération de Centres de Rencontres et d'Hébergement par la Fédération Wallonie-Bruxelles conformément au décret du 26 mars 2009. Elle se présente sous forme d'un lieu de sensibilisation des jeunes aux enjeux de société en lien avec le tourisme social, solidaire, responsable et durable ainsi que la mobilité.

Elle rassemble des Centres de Rencontres et d'Hébergement, des Fermes d'animation et des centres de Tourisme social œuvrant dans le cadre du Tourisme social et citoyen des jeunes, des groupes et des familles. Elle contribue à favoriser leurs échanges de pratiques professionnelles et à renforcer leur mise en réseau. Elle développe des services fédératifs qui sont déclinés à travers les missions suivantes :

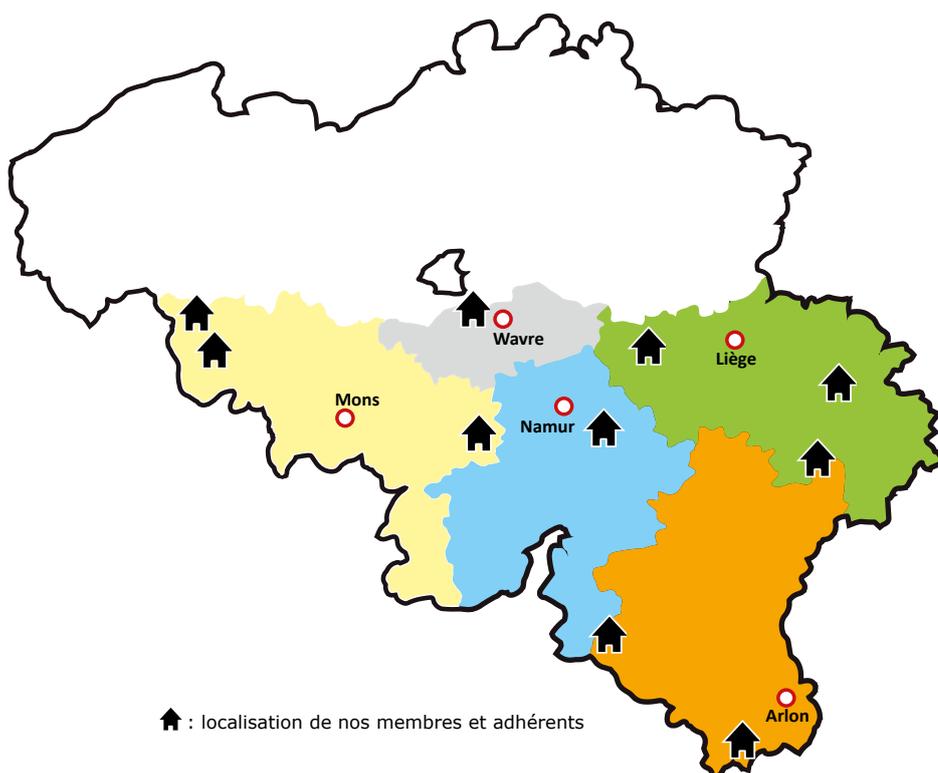
- « soutenir, coordonner, fédérer et représenter des initiatives contribuant à favoriser le tourisme des jeunes et le soutien d'initiatives d'hébergement pour jeunes au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles en valorisant ses actions tant sur le plan communautaire, régional et national qu'international » ;
- « offrir à toute personne et en particulier aux jeunes, aux groupes et aux familles économiquement et culturellement défavorisés, les meilleures conditions d'accès réel aux activités de tourisme pour jeunes » ;
- « Promouvoir le développement local d'activités culturelles, touristiques et récréatives en zones rurales ».

**Coordination de
Centres de Rencontres
et d'Hébergement
favorisant le tourisme
citoyen des jeunes.**

Coordination-CRH ASBL

Avenue Gevaert, 22, b^{te} 2
1332 Genval
Tél: 02/354.26.24
coordination@coordination-crh.be
www.coordination-crh.be

*Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 18h.*



Notre facebook